

Jusqu'à présent, le vice-premier ministre s'est contenté de discuter d'études faites sur la théorie du libre-échange. Nous parlons d'un accord précis dont nous ne connaissons toujours pas les détails.

Puisqu'il s'agit, c'est lui qui le dit, de la plus grande entente commerciale de l'histoire du Canada, le ministre ne pense-t-il pas qu'il serait bon de demander aux Américains de reporter cette date limite du 2 janvier, afin de permettre au gouvernement d'entreprendre des études pour savoir avec précision ce que seront les conséquences de cet accord sur les emplois au Canada?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je pense que les Canadiens aimeraient bien savoir quelles études avaient faites les néo-démocrates pour que leur chef puisse dire le 9 novembre 1984, après la déclaration économique du ministre des Finances, que nous allions perdre 100 000 emplois. Le député de Hamilton—Mountain avait dit que l'on perdrait entre 100 000 et 200 000 emplois. La députée de Vancouver-Est prétendait que le budget de mai ferait perdre 150 000 emplois. Le chef de la loyale opposition de Sa Majesté parlait d'une perte de 125 000 emplois. D'où venaient leurs chiffres, monsieur le Président? Il est temps de questionner la crédibilité...

M. Riis: C'est vous le gouvernement.

M. Broadbent: Organisons un débat en Alberta.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE A LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE DE L'ALBERTA

M. le Président: Je tiens à signaler aux députés la présence aujourd'hui à notre tribune de l'hon. David J. Carter, président de l'Assemblée législative de l'Alberta.

Des voix: Bravo!

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—ON DEMANDE
LA PUBLICATION D'ÉTUDES SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre du Commerce extérieur, je vais poser ma question au vice-premier ministre. Il n'ignore pas que lorsqu'elle s'est rendue dans les provinces de l'Atlantique, la ministre a damé le pion à la plupart de ses collègues en insultant même les membres de l'Église Unie, pour aller ensuite prétendre devant les citoyens de cette région que si nous concluons cet accord avec les États-Unis, il y aura des milliers d'emplois de créés.

L'affaire est grave, car le négociateur adjoint, Gordon Ritchie, a dit hier soir qu'il n'existe pas d'études pour étayer cette hypothèse. Comment les citoyens de l'Atlantique peuvent-ils

Questions orales

prêter foi aux propos du gouvernement alors qu'il n'existe pas d'études pour les appuyer? En réalité, la conclusion d'un accord de libre-échange sera très néfaste à ces Canadiens. Pourquoi ne publie-t-on pas ces rapports?

M. John McDerimid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nos renseignements proviennent des citoyens de l'est du Canada...

Des voix: Oh, oh!

M. McDerimid: ... qui conseillent le gouvernement, qui travaillent dans cette région et y fournissent des emplois; ces chefs d'entreprise sont persuadés que l'accord leur sera bénéfique. Nous les prenons certainement au sérieux. Ce sont des habitants de l'est du Canada. Le député prétend que l'accord sera néfaste pour l'Est. Qui l'a renseigné?

M. McKenzie: Shirley Carr.

M. Axworthy: C'est vous qui avez négocié.

LES RÉPERCUSSIONS DE L'ACCORD SUR LA RÉGION DE
L'ATLANTIQUE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je pose ma question supplémentaire au vice-premier ministre. Puisque vous refusez de répondre à des questions précises...

Des voix: Règlement.

M. Dingwall: ... sur la politique gouvernementale, je demande si les pêcheurs et nous de la région de l'Atlantique devons prêter foi aux voix de National Sea—une entreprise, soit dit en passant, qui appartient à 20 p. 100 au gouvernement du Canada—qui prétendent que le libre-échange sera plutôt avantageux pour notre région, alors que les programmes d'aide aux pêcheurs côtiers devraient provoquer un droit compensateur par les États-Unis? Pourquoi ne nous révélez-vous pas avec franchise tous les détails de cette affaire?

M. le Président: La présidence est pleinement consciente du fait que les députés qui interviennent dans la période des questions veulent le faire avec le plus de force possible. La présidence est dans l'embarras quand les députés enfrennent le Règlement. Elle doit alors interrompre. Le député ne doit pas oublier que nous sommes soumis à des règles. La parole est à l'honorable vice-premier ministre.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je sais que le député digère mal les bonnes nouvelles sur l'accord de libre-échange, mais une économiste de renom, l'économiste en chef du Conseil économique des provinces de l'Atlantique—un conseil, soit dit en passant, qui est financé par ces provinces—Elizabeth Beale affirme que cet accord ne fera pas disparaître nos problèmes économiques mais qu'il nous offre les meilleures perspectives d'avenir. On peut toujours remanier les programmes de développement régional, mais il nous faut à long terme des changements économiques fondamentaux. Le statu quo ne nous a rien valu.